

Direction Générale des Services

Conseil municipal du 18 décembre 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

12 - BUDGET DE L'EAU POTABLE - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 4 décembre 2023,

Et après avoir pris connaissance des modifications de crédits,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,


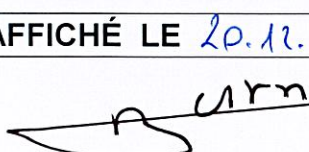
- ADOPTE la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget de l'eau potable telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2023.


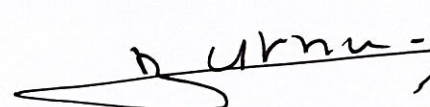
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 20.12.2023



Bernard UTHURRY



BUDGET DE L'EAU

DECISION MODIFICATIVE N° 2

INVESTISSEMENT

Dépenses

Ch 16 – cpte 1641	Emprunts	+ 35 000,00
Ch 21 – cpte 21531	Réseaux d'eau potable	- 644,00
Total		34 356,00

Recettes

Ch 16 – cpte 1641	Emprunts	+ 12 085,00
Ch 021	Virements de la section de fonctionnement	+ 22 271,00
Total		34 356,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Ch 66 – cpte 66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 1 685,00
Ch 66 – cpte 66112	Intérêts rattachement des ICNE	+ 500,00
Ch 68 – cpte 6817	Dotations dépréciations actifs circulants	+ 7.200,00
Ch 023 –	Virement à la section d'investissement	+ 22 271,00
Total		31 656,00

Recettes

Ch 70 – cpte 70111	Vente d'eau aux abonnés	+ 27 594,00
Ch 77 – cpte 773	Mandats annulés sur exercice précédent	+ 4 062,00
Total		31 656,00